

CARTE PASS'RELLE FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVITÉ

NOM et prénom du titulaire de la carte collectivité :

Nom et
prénom :

Date de naissance :Lieu de naissance :Sexe : F / M

Adresse personnelle :

N° : Rue :

Code postal : Commune :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Collectivité de rattachement :

Adresse de l'institution :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Autorisation d'inscription du responsable de la collectivité :

« Je soussigné..... président/directeur de, atteste du caractère social, culturel et éducatif de notre activité et autorise à utiliser une carte Pass'relle Collectivités dans le cadre de ses fonctions.

Date : Signature du responsable et cachet : ;»

La carte collectivité, délivrée dans le cadre d'une activité professionnelle, est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à 40 livres (albums, romans, documentaires jeunes ou adultes) et 10 revues pour une durée maximale de 8 semaines (sans prolongation). Emprunt possible d'œuvres d'art à l'Artothèque jusqu'à 5 œuvres (ou plus pour les projets spécifiques). Le titulaire de la carte s'engage à restituer l'ensemble des documents dans leur médiathèque d'emprunt et est tenu pour responsable de leur restitution en bon état. Pour les emprunteurs exerçant dans une institution scolaire, merci de restituer l'ensemble des documents avant la fin de l'année scolaire. Les documents multimédia (CD, DVD et CD-ROMS) sont destinés au prêt gratuit à des particuliers pour une utilisation uniquement privée dans le cercle de famille et ne peuvent être empruntés dans le cadre d'un abonnement Pass'relle pour les collectivités.

A, le

Signature du titulaire de la carte :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des services offerts par les médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg. Les destinataires des données sont les services des médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser aux services des médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg.

PIECES A PRESENTER LORS DE L'INSCRIPTION :

- La pièce d'identité du titulaire de la carte collectivité mentionnant la date et le lieu de naissance
- Cette fiche d'inscription remplie, signée et tamponnée

